

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27-05-19

Dossier complet le :

27-05-19

N° d'enregistrement :

2019-8358

1. Intitulé du projet

Projet de construction de 24442.41M² de serres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **TOPPAN**

Prénom **BRUNO**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL DE FARAUD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur TOPPAN BRUNO

RCS / SIRET

3 9 9 9 2 4 8 3 6 0 0 0 1 4

Forme juridique **EARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39a	Installation dont l'emprise du projet est comprise entre 10 000M ² & 40 000M ² Dossier permis de construire Commune dotée d'un PLUi - zone Agricole Dossier Loi sur l'eau - rejet des eaux pluviales - en cours

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire 24 442.41M² de serres agricoles plastiques pour de la culture hors sol; principalement de la tomates, puis d'aubergines, de salades,...

4.2 Objectifs du projet

Le projet sera construit sur l'unité foncière de l'exploitation de Monsieur TOPPAN gérant de la EARL de FARAUD. Actuellement, il existe 19 660M² de tunnels plastiques de petites tailles, qui seront démontés et il sera construit 24 442.41M² de serres agricoles plastiques, à la place.

Cette nouvelle construction aura pour but d'augmenter et d'améliorer la production de l'exploitation existante.

Les nouvelles serres seront plus hautes que les tunnels existants en plastiques donc meilleure ventilation, meilleure aération, plus solides et plus étanche

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le maître d'ouvrage souhaite réaliser les travaux en une seule tranche. (serres et bassin de rétention des eaux pluviales)

Dans un premier temps le maître d'ouvrage devra aplanir les parcelles sur l'emprise du projet (pas de déblais / remblais) les terres seront conservées et ré-étalées sur site. Les serres plastiques seront construites en premier puis les réseaux d'eaux pluviales seront réalisés et dans un second temps sera créé un bassin de rétention avec rejet du trop plein vers le réseau existant sous la route et sous le voie ferrée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Augmentation de la production, amélioration de la qualité des légumes, meilleurs conditions de travail pour le personnel, périodes de récoltes plus longues, diminution de la consommation d'eau pour l'irrigation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier "Loi sur l'eau" - rejet des eaux pluviales sera déposé en même temps auprès des services de la DDT d'AGEN (services forêts et milieux aquatiques) et sera instruit par Monsieur KARACHEHAYAS.

Un dossier permis de construire sera déposé en suivant auprès de la mairie de Sainte BAZEILLE et instruit par la Communauté de Communes du Val de Garonne (47200 MARMANDE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des serres agricoles à construire	24 422.41M ²
Surface des tunnels plastiques à démonter	-19 660M ²
Création d'un bassin d'orage d'un volume de 1300M ³	800M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIEU DIT : "Faraud"
CODE POSTAL : 47180
COMMUNE : SAINTE BAZEILLE

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 11' 55" 11 Lat. 44 ° 52' 59" 74

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

SAINTE BAZEILLE - 47180 -

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

dossier permis et loi sur l'eau fait en 2006 pour la construction de +/-14 000M² de serres

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			PPRN retrait et gonflement des sols argileux
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un bassin de rétention sera créé d'un volume de +/-1300M3 avec un trop plein Diamètre 600mm vers le réseau EP existant sur l'unité foncière</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Actuellement le site accueille un espace +/-26000M² de serres identiques au projet (à conserver) et 19660M² de tunnels plastiques à démonter. La culture ,réalisée dans les tunnels, était en sol tant dis que celle du projet se fera hors sol. Les réseaux d'eaux pluviales existants sont capables de prendre en compte le trop plein du nouveau projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un bassin de rétention des eaux de pluies sera créé et sur dimensionné avec un rejet du trop plein vers le réseau existant. Les eaux d'arrosage en plus seront canalisées et traitées ou directement réutilisées en "circuit fermé". Aucune pollution dans le milieu aquatique ou en sol

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site accueille déjà des serres ou des tunnels agricoles. Les exploitations voisines en sont elles aussi dotées. La nature du sol, composée en grande partie de grave permet une bonne perméabilité des eaux de pluies. Les eaux de pluies des serres seront canalisées sur le bassin de rétention prévu puis vers les réseaux existants.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Il est joint à ce dossier l'étude hydraulique qui a été réalisée pour le dossier loi sur l'eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **SAINTE BAZEILLE (47180)** le, **14 mai 2019**

Signature

EARL DE FARAUD
Gérant : **TOPPAN Bruno**
Siège social "Faraud"
47180 SAINTE BAZEILLE
Tél: **06 73 89 37 83**
Fax: **05 53 94 70 14**
RCS Marmande D 399 924 836

DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

MAITRE D'OUVRAGE

EARL de FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno
"Faraud"
47180 SAINTE BAZEILLE

ADRESSE TERRAIN

"Faraud"
47180 SAINTE BAZEILLE

SECTION : AM

PARCELLES : 511 (991M²), 63(5538M²), 513(2234M²), 516(14M²)
514(52M²), 450(7360M²), 556(12295M²), 64(5220M²), 519(13215M²)

SUPERFICIE : 46919 M²

0 - SOMMAIRE

1 - CERFA 14734

2 - PLAN DE SITUATION & CADASTRAL

3 - PHOTOGRAPHIES + REPERAGE

4 - PLANS "PROJET"

SOMMAIRE (ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS)

Construction de 24 442.41M² de serres agricoles (culture hors sol de tomates)

"FARAUD" - 47180 SAINTE BAZEILLE

EARL DE FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno - "Faraud" - 47180 SAINTE BAZEILLE

Réf. : pc earl faraud(toppan)-2019.04.25 N° dossier : 19021 Dessinateur : br 14.05.2019

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

I.E.

0

L'atelier d'architecture **F. JOLY SEIARL**

Architecte D.P.L.G.

13 Place Papon-Lagrave

47260 GRANGES SUR LOT

Tél: 05 53 79 50 60 Fax: 05 53 79 02 02

Siret 490 436 839 00116

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

EARL DE FARAUD

Gérant : **TOPPAN Bruno**

Siège social "Faraud"

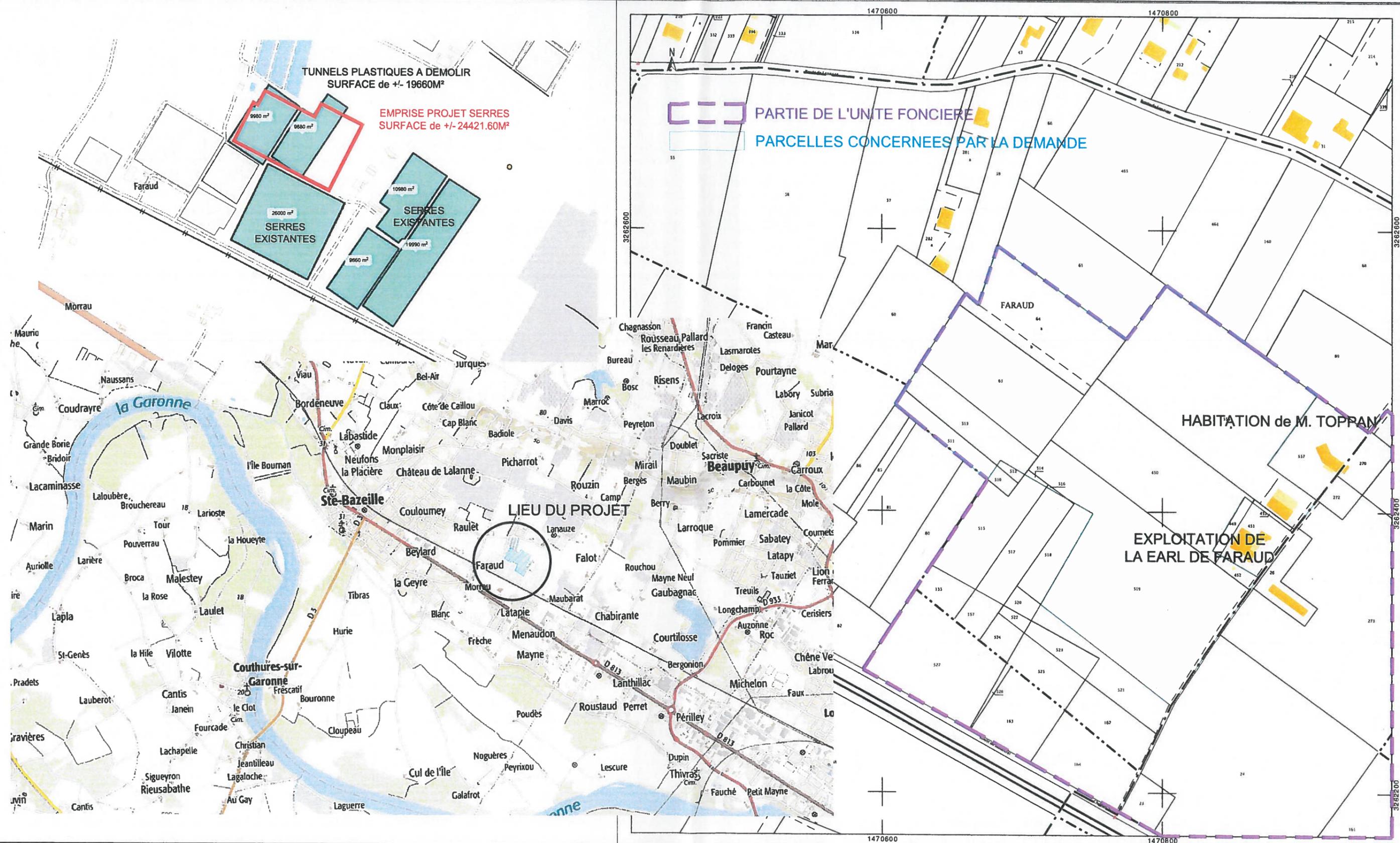
47180 SAINTE BAZEILLE

Tél: 06 73 89 37 83

Fax: 05 53 94 70 14

RCS Marmande D 399 924 836

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE



SITUATION & CADASTRE (ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS)

Construction de 24 442.41M² de serres agricoles (culture hors sol de tomates)

"FARAUD" - 47180 SAINTE BAZEILLE
 EARL DE FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno - "Faraud" - 47180 SAINTE BAZEILLE

Réf. : pc earl faraud(toppan)-2019.04.25 N° dossier : 19021 Dessinateur : br 14.05.2019

Atelier d'architecture frederic joly
S.E.L.A.R.L. au capital de 190.000.000€ - R.C.S. Agen 480 436 839 - N°SIRET 480 436 839 00022

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

I.E.
2

L'atelier d'architecture **F. JOLY SELARL**
 Architecte D.P.L.G.

13, Place Papon-Lagrave
 47260 GRANGES / LOT
 Tél. 05 53 79 50 60 Fax 05 53 79 02 02
 Siret 490 436 839 00116

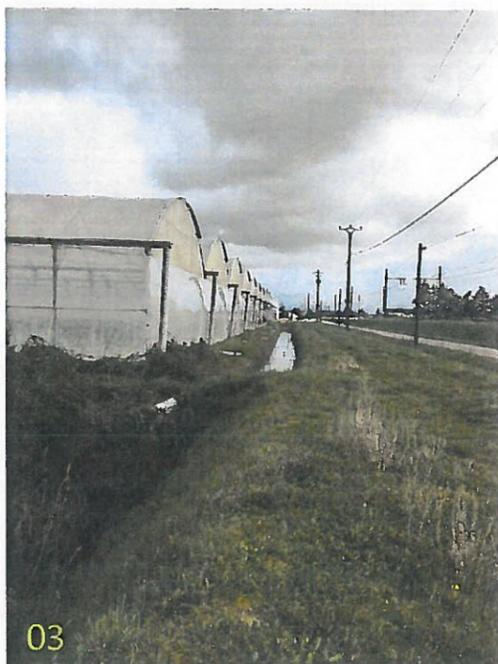
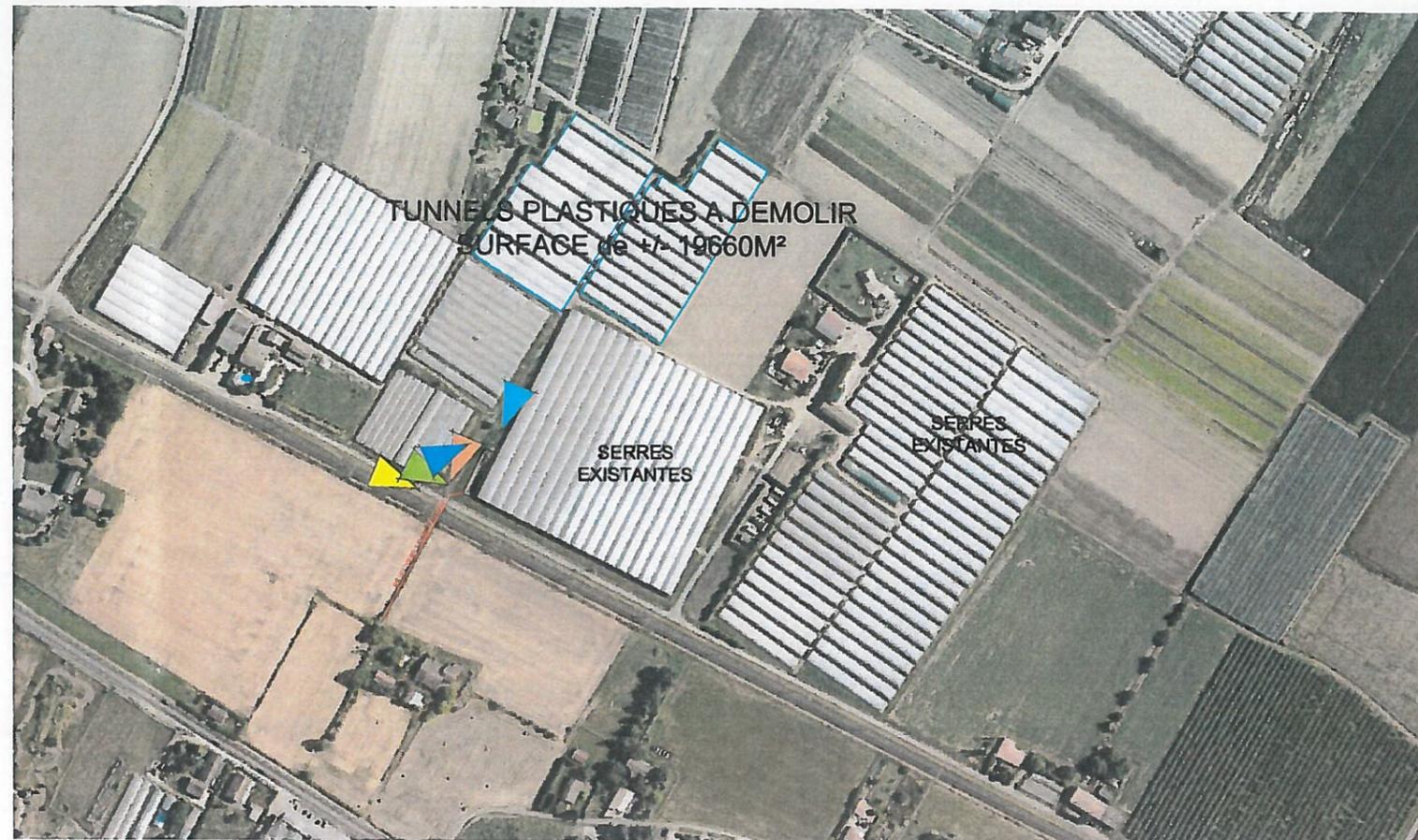
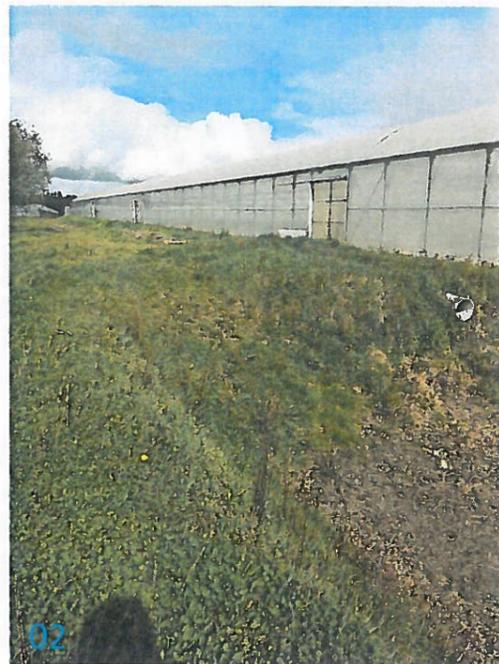
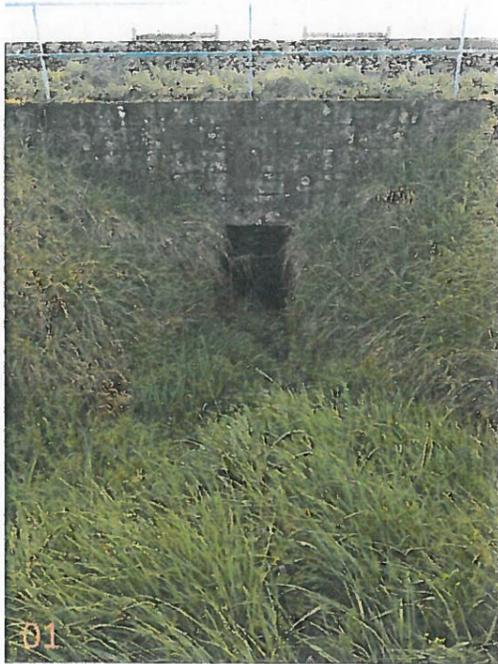
SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

EARL DE FARAUD

Gérant : TOPPAN Bruno
 Siège social "Faraud"
 47180 SAINTE BAZEILLE
 Tél: 06 73 89 37 83
 Fax: 05 53 94 70 14
 RCS Marmande D 399 924 836

SIGNATURE MAITRE DOUVREAGE



PHOTOGRAPHIES (ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS)

Construction de 24 442.41M² de serres agricoles (culture hors sol de tomates)

"FARAUD" - 47180 SAINTE BAZEILLE

EARL DE FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno - "Faraud" - 47180 SAINTE BAZEILLE

Réf. : pc earl faraud(toppan)-2019.04.25 N° dossier : 19021 Dessinateur : br 14.05.2019

Atelier d'architecture frederic joly
S.E.L.A.R.L. au capital de 190.000.000€ - R.C.S. Agn 490 436 839 - N°SIRET 490 436 839 00032

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR L OT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

I.E.
3a

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARL
Architecte D.P.L.G.

13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES / LOT
Tél. 05 53 79 50 60 Fax 05 53 79 02 02
Siret 490 436 839 00016

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

EARL DE FARAUD

Gérant : TOPPAN Bruno

Siège social "Faraud"

47180 SAINTE BAZEILLE

Tél: 06 73 89 37 83

Fax: 05 53 94 70 14

RCS Marmande D 399 924 836

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE



PANORAMIQUE EST



PANORAMIQUE EST



PANORAMIQUE SUD - OUEST



PANORAMIQUE SUD - EST



PANORAMIQUE NORD

PHOTOGRAPHIES (ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS)

Construction de 24 442.41M² de serres agricoles (culture hors sol de tomates)

"FARAUD" - 47180 SAINTE BAZEILLE

EARL DE FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno - "Faraud" - 47180 SAINTE BAZEILLE

Réf. : pc earl faraud(toppan)-2019.04.25 N° dossier : 19021 Dessinateur : br 14.05.2019

I.E.
3b

Atelier d'architecture frederic joly
S.E.L.A.R.L. au capital de 190.000.000€ - R.C.S. Agen 490 436 839 - N°SIREY 490 436 839 00032

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARL

Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES / LOT
Tél. 05 53 79 50 60 Fax 05 53 79 02 02
Siret 490 436 839 00016

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

EARL DE FARAUD

Gérant : TOPPAN Bruno

Siège social "Faraud"

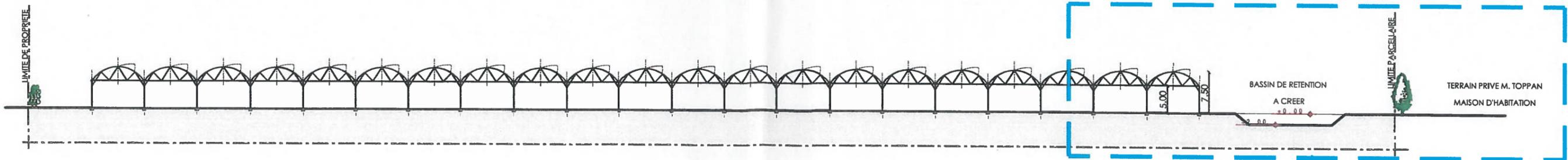
47180 SAINTE BAZEILLE

Tél: 06 73 89 37 83

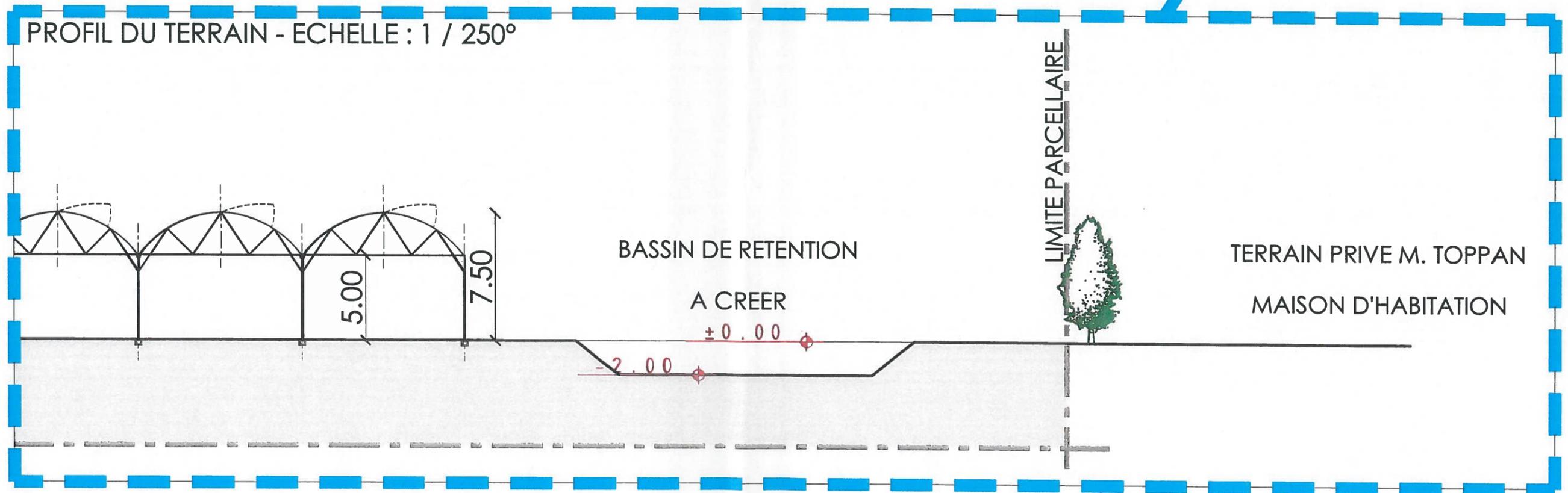
Fax: 05 53 94 70 14

RCS Marmande D 399 924 836

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE



PROFIL DU TERRAIN - ECHELLE : 1 / 750°



PROFIL TERRAIN (ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS)
 Construction de 24 442.41M² de serres agricoles (culture hors sol de tomates)

"FARAUD" - 47180 SAINTE BAZEILLE
 EARL DE FARAUD - Monsieur TOPPAN Bruno - "Faraud" - 47180 SAINTE BAZEILLE

Réf. : pc earl faraud(toppan)-2019.04.25 N° dossier : 19021 Dessinateur : br 14.05.2019

Atelier d'architecture frederic joly
S.E.L.A.R.L. au capital de 190.000,000€ - R.C.S. Agen 480 436 839 - N°SIRET 480 436 839 00032

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR L OT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

I.E.
 4c

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARL
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES / LOT
 Tél. 05 53 79 50 60 Fax 05 53 79 02 02
 Siret 490 436 839 00116

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

EARL DE FARAUD
 Gérant : TOPPAN Bruno
 Siège social "Faraud"
 47180 SAINTE BAZEILLE
 Tél: 06 73 89 37 83
 Fax: 05 53 94 70 14
 RCS Marmande D 399 924 836

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE